

307444-2026 - Licitación

Bélgica – Servicios de desarrollo de software personalizado – Procédure concurrentielle avec négociation pour le développement d'un système incluant l'enregistrement des procurations, le pointage des électeurs et le vote électronique off line avec preuve papier

OJ S 86/2026 05/05/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Servicios - Suministros

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: SPF Intérieur

Correo electrónico: elections@rrn.fgov.be

Naturaleza jurídica del comprador: Autoridad estatal

Actividad del poder adjudicador: Orden público y seguridad

1.1. Comprador

Denominación oficial: Agentschap Binnenlands Bestuur

Correo electrónico: binnenland@vlaanderen.be

Naturaleza jurídica del comprador: Autoridad regional

Actividad del poder adjudicador: Servicios públicos generales

1.1. Comprador

Denominación oficial: Bruxelles Pouvoirs Locaux

Correo electrónico: elections@sprb.brussels

Naturaleza jurídica del comprador: Autoridad regional

Actividad del poder adjudicador: Servicios públicos generales

1.1. Comprador

Denominación oficial: SPW Intérieur et Action sociale

Correo electrónico: elections@spw.wallonie.be

Naturaleza jurídica del comprador: Autoridad regional

Actividad del poder adjudicador: Servicios públicos generales

1.1. Comprador

Denominación oficial: Ministère de la Communauté germanophone

Correo electrónico: datenschutz@dgov.be

Naturaleza jurídica del comprador: Autoridad regional

Actividad del poder adjudicador: Servicios públicos generales

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Procédure concurrentielle avec négociation pour le développement d'un système incluant l'enregistrement des procurations, le pointage des électeurs et le vote électronique off line avec preuve papier

Descripción: Le pouvoir adjudicateur choisit la procédure concurrentielle avec négociation (Loi du 17 juin 2016, art. 38, §1er, al. 1, 1°, c.) • Nécessité de négocier Le marché visé est particulièrement complexe vu le développement d'un nouveau système de vote électronique

off line couplé de manière optionnelle à un système de pointage électronique pouvant également être utilisé pour une procédure de vote traditionnel « papier ». De plus, ce système impose des spécifications de sécurité importantes. Enfin, le développement doit également prévoir une application de gestion en ligne des votes par procurations. Recourir à une procédure ouverte, par exemple, risquerait fortement de voir la réception d'offres irrégulières ou incomparables. La procédure concurrentielle avec négociation doit permettre au pouvoir adjudicateur de mettre l'ensemble des candidats sur un pied d'égalité et de compréhension du marché afin de recevoir des BAFO's qualitatives et comparables. Il s'agit d'un marché conjoint de services (au sens de l'art. 2, 48°, de la loi du 17 juin 2016 sur les marchés publics), organisé pour le compte du SPF Intérieur (DG Identité et Affaires citoyennes) et des entités fédérées suivantes : Région flamande, Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale et Communauté germanophone. Plusieurs pouvoirs adjudicateurs sont impliqués dans ce marché, à savoir : l'Etat belge (SPF Intérieur), la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté germanophone, les bureaux électoraux principaux mis en place lors des élections européennes, fédérales, régionales et communautaires, provinciales, communales et de district, lors des élections directes des membres de CPAS ainsi qu'à l'occasion des consultations populaires régionales ou communales, les communes et les provinces. Le marché n'est pas divisé en plusieurs lots. Bien que le marché comporte plusieurs tranches, il n'est pas possible de scinder ce marché en plusieurs lots car les différents services et /fournitures des tranches 2 et 3 nécessitent une connaissance approfondie de la solution qui sera développée dans la tranche 1. Des prestataires différents ne pourraient donc pas acquérir des connaissances d'ensemble pour les tranches 2 et 3 sans connaître avec précision la tranche 1 et ainsi remettre des offres objectives et qualitatives. En outre, les différentes entités adjudicatrices doivent être assistées de la même manière afin d'éviter des contradictions entre les différentes réponses et ainsi assurer l'égalité dans le processus électoral. Il s'agit d'un marché mixte (A.R. 18 avril 2017, art. 2, 6°) composé des tranches suivantes : • la tranche 1 est à prix global par module ; • la tranche 2 est à bordereau de prix ; • la tranche 3 est à bordereau de prix. Conformément à l'article 57 de la loi du 17 juin 2016, le marché est un marché fractionné en tranches fermes et conditionnelles. Dans le cadre de ce marché, la tranche ferme 1 porte sur le développement d'un nouveau système incluant : o L'enregistrement préalable à une élection des procurations, o Le pointage électronique des électeurs dans un bureau de vote, o Le vote électronique off line avec preuve papier dans un bureau de vote (hardware et software) , o Le suivi des développements par un organisme agréé et l'avis de celui-ci sur la possibilité de tester, lors d'une expérimentation, les modules décrits, avis émis endéans les délais de développements qui seront mentionnés dans le cahier spécial des charges. o L'avis de l'organisme agréé ne libérera pas le soumissionnaire de ces obligations de développement des modules qui ne seraient pas prêts pour expérimentation : il devra toujours continuer les développements et le calcul des amendes pour retard – qui seront déterminées dans le cahier spécial des charges - continuera. o L'avis par un organisme agréé de la conformité de ces systèmes (hardware et software) par rapport aux dispositions du cahier spécial des charges. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 2 permet de commander des prestations relatives à l'expérimentation des modules développés dans le cadre de la tranche 1 lors d'une phase de test, en dehors d'une période électorale, à échelle raisonnable simulant une élection réelle. Seuls le ou les modules expérimentés à cette occasion seront utilisés lors des élections de mai /juin 2029 . Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution du développement des modules de la tranche 1 sur base d'un avis de l'organisme agréé. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 3 permet de commander : • Des prestations de maintenance logiciel du système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Du matériel (hardware) en

rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Des services et fournitures en rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2 (par exemple entre autres, des formations pour les services ou des supports de mémoire pour les fournitures). Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution de la tranche 2.

Identificador del procedimiento: f67fbd2f-3d49-49cc-bc38-20f169605217

Identificador interno: IBZ/IB-IAC/2026/ELECT-1.

Tipo de procedimiento: Negociado con publicación previa de un anuncio de licitación / licitación con negociación

El procedimiento está acelerado: no

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Naturaleza complementaria del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 72230000 Servicios de desarrollo de software personalizado

Clasificación adicional (cpv): 30230000 Equipo relacionado con la informática

2.1.2. Lugar de ejecución

País: Bélgica

En cualquier parte de un país dado

2.1.4. Información general

Información complementaria: - L'estimation, hors taxe sur la valeur ajoutée, de la tranche 1 est de : 2.628.000 euros - Conformément à l'art. 64 de la loi du 17 juin 2016, il est donné accès dès la première phase du marché aux documents du marché, en l'occurrence le guide de sélection ainsi que le cahier spécial des charges En application de l'art. 13, §3, de la loi du 17 juin 2016, le cahier spécial des charges qui peut être téléchargé sur <https://publicprocurement.be> ne contient pas la partie « C. Prescriptions techniques ». Cette partie C. peut avoir un caractère sensible car elle touche à des intérêts essentiels pour la correcte organisation des élections, sa probité et l'absence de malversation/manipulation lors de celles-ci. De ce fait et dans un souci de confidentialité, le pouvoir adjudicateur a décidé de ne donner accès électroniquement à cette partie C. qu'aux candidats potentiels qui en feront la demande et moyennant la signature et la remise d'un "accord de non-divulgence" disponible en annexe. Les candidats potentiels souhaitant disposer de la partie C. du cahier spécial des charges sont priés d'en faire la demande exclusivement par l'intermédiaire de l'adresse électronique suivante : elections@rrn.fgov.be , en fournissant les informations suivantes : - Nom de l'entité juridique souhaitant participer au marché - Nom, prénom et numéro de registre national (si applicable) de la (des) personne(s) qui représente cette entité juridique. - L'accord de non-divulgence complétée et signée. L'objet du mail doit être complété comme suit : IBZ/IB-IAC /2026/ELECT-1 – Demande de la partie C. du cahier spécial des charges. Remarque : toute violation de la NDA (non-disclosure agreement) entraîne l'exclusion immédiate du marché et donnera lieu à des poursuites judiciaires.

Base jurídica:

Directiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: IBZ/IB-IAC/2026/ELECT-1. - 1

Descripción: Le pouvoir adjudicateur choisit la procédure concurrentielle avec négociation (Loi du 17 juin 2016, art. 38, §1er, al. 1, 1°, c.) • Nécessité de négocier Le marché visé est particulièrement complexe vu le développement d'un nouveau système de vote électronique off line couplé de manière optionnelle à un système de pointage électronique pouvant également être utilisé pour une procédure de vote traditionnel « papier ». De plus, ce système impose des spécifications de sécurité importantes. Enfin, le développement doit également prévoir une application de gestion en ligne des votes par procurations. Recourir à une procédure ouverte, par exemple, risquerait fortement de voir la réception d'offres irrégulières ou incomparables. La procédure concurrentielle avec négociation doit permettre au pouvoir adjudicateur de mettre l'ensemble des candidats sur un pied d'égalité et de compréhension du marché afin de recevoir des BAFO's qualitatives et comparables. Il s'agit d'un marché conjoint de services (au sens de l'art. 2, 48°, de la loi du 17 juin 2016 sur les marchés publics), organisé pour le compte du SPF Intérieur (DG Identité et Affaires citoyennes) et des entités fédérées suivantes : Région flamande, Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale et Communauté germanophone. Plusieurs pouvoirs adjudicateurs sont impliqués dans ce marché, à savoir : l'Etat belge (SPF Intérieur), la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté germanophone, les bureaux électoraux principaux mis en place lors des élections européennes, fédérales, régionales et communautaires, provinciales, communales et de district, lors des élections directes des membres de CPAS ainsi qu'à l'occasion des consultations populaires régionales ou communales, les communes et les provinces. Le marché n'est pas divisé en plusieurs lots. Bien que le marché comporte plusieurs tranches, il n'est pas possible de scinder ce marché en plusieurs lots car les différents services et /fournitures des tranches 2 et 3 nécessitent une connaissance approfondie de la solution qui sera développée dans la tranche 1. Des prestataires différents ne pourraient donc pas acquérir des connaissances d'ensemble pour les tranches 2 et 3 sans connaître avec précision la tranche 1 et ainsi remettre des offres objectives et qualitatives. En outre, les différentes entités adjudicatrices doivent être assistées de la même manière afin d'éviter des contradictions entre les différentes réponses et ainsi assurer l'égalité dans le processus électoral. Il s'agit d'un marché mixte (A.R. 18 avril 2017, art. 2, 6°) composé des tranches suivantes : • la tranche 1 est à prix global par module ; • la tranche 2 est à bordereau de prix ; • la tranche 3 est à bordereau de prix. Conformément à l'article 57 de la loi du 17 juin 2016, le marché est un marché fractionné en tranches fermes et conditionnelles. Dans le cadre de ce marché, la tranche ferme 1 porte sur le développement d'un nouveau système incluant : o L'enregistrement préalable à une élection des procurations, o Le pointage électronique des électeurs dans un bureau de vote, o Le vote électronique off line avec preuve papier dans un bureau de vote (hardware et software) , o Le suivi des développements par un organisme agréé et l'avis de celui-ci sur la possibilité de tester, lors d'une expérimentation, les modules décrits, avis émis endéans les délais de développements qui seront mentionnés dans le cahier spécial des charges. o L'avis de l'organisme agréé ne libérera pas le soumissionnaire de ces obligations de développement des modules qui ne seraient pas prêts pour expérimentation : il devra toujours continuer les développements et le calcul des amendes pour retard – qui seront déterminées dans le cahier spécial des charges - continuera. o L'avis par un organisme agréé de la conformité de ces systèmes (hardware et software) par rapport aux dispositions du cahier spécial des charges. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 2 permet de commander des prestations relatives à l'expérimentation des modules développés dans le cadre de la tranche 1 lors d'une phase de test, en dehors d'une période électorale, à échelle raisonnable simulant une élection réelle. Seuls le ou les modules expérimentés à cette occasion seront utilisés lors des élections de mai

/juin 2029 . Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution du développement des modules de la tranche 1 sur base d'un avis de l'organisme agréé. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 3 permet de commander : • Des prestations de maintenance logiciel du système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Du matériel (hardware) en rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Des services et fournitures en rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2 (par exemple entre autres, des formations pour les services ou des supports de mémoire pour les fournitures). Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution de la tranche 2.

Identificador interno: 1

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 72230000 Servicios de desarrollo de software personalizado

5.1.2. Lugar de ejecución

País: Bélgica

En cualquier parte de un país dado

5.1.3. Duración estimada

Duración: 15 Años

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Documento de contratación

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

El procedimiento se desarrollará en fases sucesivas. En cada fase, pueden eliminarse algunos participantes

El comprador se reserva el derecho de adjudicar el contrato sobre la base de las ofertas iniciales sin necesidad de más negociaciones

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Precio

Descripción: Le prix proposé pour les différentes tranches

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 50

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies pour la tranche 1

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 23

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies pour la tranche 2

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 2

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies pour la tranche 3

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 15

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies en matière d'exigences transversales

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/3d1ac6de-566d-4760-b7b4-09f3b3c32020/documents>

Canal de comunicación ad hoc:

Dirección web: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/3d1ac6de-566d-4760-b7b4-09f3b3c32020/forum>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/3d1ac6de-566d-4760-b7b4-09f3b3c32020/general>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés, neerlandés

Catálogo electrónico: Permitida

Son necesarios el sello o la firma electrónicos avanzados o cualificados [como se definen en el Reglamento (UE) nº 910/2014]

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 04/06/2026 15:50:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: sí

Se utilizará el pago electrónico: sí

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Vous pouvez, si vous le jugez nécessaire, présenter auprès du Conseil d'Etat deux types de recours: - un recours en suspension dans un délai de 15 jours à dater du jour suivant la notification de la décision - et/ou un recours en annulation dans le délai de 60 jours suivant la notification de la décision.

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: SPF Intérieur

Número de registro: 0308356862_4604

Departamento: Direction générale Identité et Affaires Citoyennes

Dirección postal: Rue des Colonies 11

Localidad: Bruxelles

Código postal: 1000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: elections@rrn.fgov.be

Teléfono: +32 2 488 21 89

Dirección de internet: <https://www.ibz.rrn.fgov.be>

Perfil de comprador: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=4604&includeOrganisationChildren=true>

Funciones de esta organización:

Comprador

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: SPF Stratégie et Appui

Número de registro: BE001

Dirección postal: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Localidad: Bruxelles

Código postal: 1000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: revise@publicprocurement.be

Teléfono: +32 2 740 80 00

Dirección de internet: <https://bosa.belgium.be>

Funciones de esta organización:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: Conseil d'Etat

Número de registro: 0308.356.862

Localidad: Etterbeek

Código postal: 1040

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0004

Denominación oficial: Agentschap Binnenlands Bestuur

Número de registro: 0316.380.841

Localidad: Bruxelles
Código postal: 1000
Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
País: Bélgica
Correo electrónico: innenland@vlaanderen.be
Teléfono: +32 25534021

Funciones de esta organización:

Comprador

8.1. ORG-0005

Denominación oficial: Bruxelles Pouvoirs Locaux
Número de registro: 0316.381.039
Localidad: Service Public Régional de Bruxelles / Gewestelijke Overheidsdienst Brussel
Código postal: 1035
Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
País: Bélgica
Correo electrónico: elections@sprb.brussels
Teléfono: +32 22042161

Funciones de esta organización:

Comprador

8.1. ORG-0006

Denominación oficial: SPW Intérieur et Action sociale
Número de registro: 0316.381.138
Localidad: Namur
Código postal: 5100
Subdivisión del país (NUTS): Arr. Namur (BE352)
País: Bélgica
Correo electrónico: elections@spw.wallonie.be
Teléfono: +32 81327300

Funciones de esta organización:

Comprador

8.1. ORG-0007

Denominación oficial: Ministère de la Communauté germanophone
Número de registro: 0332.582.613
Localidad: Eupen
Código postal: 4700
Subdivisión del país (NUTS): Bezirk Verviers — Deutschsprachige Gemeinschaft (BE336)
País: Bélgica
Correo electrónico: datenschutz@dgov.be
Teléfono: +32 87596300

Funciones de esta organización:

Comprador

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: 3e4db8af-261f-4558-8f00-95083d9b8c4e - 01
Tipo de formulario: Licitación
Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal
Subtipo de anuncio: 16

Fecha de envío del anuncio: 30/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Anuncio: fecha de envío (por parte del eSender): 30/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés, neerlandés
Número de publicación del anuncio: 307444-2026
Número de la edición del DO S: 86/2026
Fecha de publicación: 05/05/2026